



gnol qui avait fait partie de l'équipage d'une caravelle que les vents avaient poussée à un naufrage sur les côtes d'Amérique et qui, avec quelques compagnons d'infortune avait réussi à se rapatrier; mais cette histoire paraît être une fabrication. On a dit aussi sans plus de fondement qu'il avait puisé la connaissance de l'existence d'un nouveau continent dans un voyage en Islande.

Colomb avait sur la configuration du globe une idée plus ou moins exacte qu'il avait en partie puisée dans l'ouvrage *Imago Mundi* du Cardinal d'Ailly et dans les cartes de l'astronome italien Tosconelli, dont il portait une copie avec lui dans son voyage, copie qu'il montra à Martin Pinson, un de ses lieutenants, à qui il s'expliqua sur sa théorie.

Colomb s'était adressé successivement à Gènes, sa patrie, à la France, à l'Angleterre et au Portugal pour en obtenir un armement capable de tenter l'entreprise qu'il voulait faire de cingler vers l'ouest, jusqu'à ce qu'il touchât soit la terre de l'Inde soit une terre inconnue; mais il fut partout regardé comme un visionnaire.

Enfin Ferdinand et Isabelle, souverains de Castille et d'Aragon soutinrent son projet et lui fournirent trois navires avec lesquels il partit pour accomplir sa colossale entreprise.

Après une assez heureuse navigation, il découvrit le 8 octobre 1492 (d'autre disent le 12) une des îles Lucayes qu'il nomma San Salvador, puis Cuba, puis Haïti, à laquelle il donna le nom de Hispaniola.

Ce ne fut que dans un troisième voyage, en 1498, qu'il découvrit le continent; et dans cette découverte par les pilotes Vénitiens Jean et Sébastien Cabot qui, pour le compte de l'Angleterre, avaient fait une expédition qui leur fit découvrir le Labrador en 1497.

(A CONTINUER.)

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE "LA MINERVE" Rue St. Vincent. IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES EXÉCUTÉES DANS LES DERNIERS GOÛTS ET A DES PRIX RÉDUITS. AVIS A NOS AMIS-LECTEURS. LA MINERVE. Mercredi matin 26 Janvier 1859.

MONTREAL EN 1858.

La statistique commerciale de Montréal, pour l'année 1858, vient d'être publiée. Au dessus des résultats partiels qu'elle constate et qui intéressent d'une manière spéciale telle ou telle branche d'industrie, il est un fait général qui nous frappe et dont la signification n'échappera à aucun de ceux qui se préoccupent de la destinée de nos villes canadiennes: c'est le développement, à la fois sûr et rapide, de notre cité.

Si l'on interroge les chiffres qui ont été publiés, en les rapprochant non point de ceux de l'année précédente, mais des résultats obtenus dans une période de 5 ou 10 ans, on sera surpris de la régularité du progrès accompli; et l'on conservera les plus légitimes espérances d'avenir, en voyant combien nous avons peu souffert de la crise commerciale que nous avons traversée.

Il y a 10 ans, nos importations s'élevaient de 17 à 21,800,000; en 1858 elles ont atteint 22,896,118, tout en présentant une diminution de 13,000,000 sur 1857.

Les droits, perçus en 1850, sur les marchandises ainsi importées ne représentaient que 2,258,159, tandis qu'ils ont été, en 1858, de 4,183,376. Dans la même période, le nombre des vaisseaux, venant de la mer et entrant dans notre port, a suivi une proportion presque analogue; il était en 1848 de 164 navires, il a été de 191 en 1858. A cet égard, d'ailleurs, les chiffres relatifs aux tonnages sont encore plus expressifs, ils ont varié, en 10 ans, de 42,157 à 70,183 tonnes.

Dans son ensemble, le tonnage des bâtiments venus à Montréal a été en 1858 de 735,784 tonnes, c'est-à-dire supérieur à celui même de l'année précédente de près de 50,000 tonnes.

reste, le commerce de transit, qui s'opère, pour une somme considérable, entre l'Ouest et l'Europe, à travers notre pays.

Les transactions commerciales, facilitées, d'un côté, par les banques, se sont trouvées entravées, d'un autre, par la rareté du numéraire dans nos campagnes et dans celles du Haut Canada.

Comme cette situation se continue, car les dettes des cultivateurs sont encore considérables, tandis que les récoltes sont peu abondantes, et que les prix des denrées sont en baisse, on craint que la reprise des affaires ne soit pas aussi rapide que semblerait le promettre l'état du Marché de Montréal.

Nos institutions de Banques ont, en effet, résisté, d'une manière admirable, au milieu de l'éroulement général des établissements analogues de nos voisins. Les parts de toutes nos Banques sont restées cotées avec prime, durant toute l'année; si l'on en excepte toutefois la Banque du Haut Canada dont les titres, par suite de circonstances particulières à l'autre section de la province, ont constamment dû subir un escompte de 7 1/2 à 20 p. c.

Ce qui peut prouver mieux que tout autre chose, la prospérité croissante de notre ville, c'est son agrandissement continu. Tandis qu'ailleurs, au siège même du Gouvernement, plusieurs des magasins les plus heureusement situés, ne trouvent pas de locataires, notre ville voit son enceinte s'élargir chaque jour; tellement qu'il n'a pas été bâti moins de 292 maisons dans la seule année 1858.

Aussi les taxes locales ont elles augmenté, en 7 ans, de 21,796.42 à 53,601.42, tout en maintenant, chose peut-être exceptionnelle sur notre continent, la cotisation du commerce à 1/6 par louis.

La suite de ces faits, nous voudrions pouvoir montrer, dans un coup d'œil rapide et saisissant, les progrès accomplis par Montréal sous les autres aspects, pendant ces dernières années: les institutions littéraires créées, les collèges fondés, les travaux publics exécutés; nous voudrions pouvoir redire l'élan unanime de nos concitoyens dans ce travail commun.

En 1844, nous étions 50,000; en 1852, près de 58,000; aujourd'hui, notre ville compte au moins 80,000 habitants.

De larges rues sont percées de toutes parts, et les maisons qui s'élèvent dans des quartiers, à peu près déserts il y a 10 ans, prouvent que tout le terrain qui s'étend entre la ville et la montagne sera bientôt peuplé.

Montréal, riche de ses souvenirs historiques qui la rattachent aux premiers jours de la colonisation, montre avec orgueil, dans son port agrandi, des bâtiments venus de toutes les parties du monde.

Placée, par une situation exceptionnelle, à la tête de la navigation transatlantique et de la navigation intérieure, au centre et comme au point de rayonnement de tous les réseaux de chemins de fer, il semble que notre ville doive nécessairement profiter de tous les travaux exécutés dans la vallée de l'Ottawa, ou sur les bords de l'Ontario.

Ici, les races et les partis se rencontrent sur un pied d'égalité, de sorte que les représentants du Haut-Canada eux-mêmes seraient soustraits, au milieu de nous, à la pression des excitations populaires.

N'avons-nous pas raison de croire que tous ces motifs finiront par déterminer le choix de notre Parlement?

LA TEMPERANCE.

A ce moment, où doivent se renouveler les demandes pour permission de débiter des liqueurs fortes, nous croyons de notre devoir de rappeler aux citoyens et aux amis de la Tempérance que la loi laisse à leur discrétion l'octroi de ces licences, en exigeant que le certificat requis pour les obtenir doit être signé par cinq quantes électeurs du quartier où l'on propose de tenir une auberge. Que les bons citoyens se tiennent donc sur leur garde, et qu'ils n'aillent pas signer de certificats par faveur ou crainte de déplaire à ceux qui leur demandent; qu'ils refusent leur support à tous ceux qui ne peuvent ou ne veulent point maintenir l'ordre dans leurs maisons et qui ne pensent qu'à s'enrichir aux dépens des pauvres ouvriers et de leurs familles, dont ils englobent quelquefois, en une soirée, le nécessaire pour toute la semaine qui suit.

Il est également du devoir des amis de la Tempérance de surveiller les certificats produits et soumis au Conseil-de-ville, et de constater si les signatures sont véritables, et si les conditions requises par la loi sont observées, savoir: Le certificat doit porter les signatures véritables de cinquante électeurs du quartier dans lequel la maison d'entretien public doit être tenue; par électeur il faut entendre un individu porté sur la liste des voteurs de cette année.

Toute personne qui sciemment signe tel certificat, sans y avoir qualité pour ce faire, est passible d'une amende de £5.

On sait que le Conseil de Ville doit recevoir tous les certificats qui lui sont soumis et leur accord ou leur refus, pourvu qu'ils soient selon les formes de la loi. Il faut donc que les citoyens veillent eux-mêmes attentivement pour empêcher qu'on ne leur en impose. Que personne ne souffre qu'on fasse usage de son nom sans son consentement, et que l'on scribe soigneusement les listes de signatures offertes au Conseil. On arrivera peut-être par ce

moyen à faire retrancher les aubergistes qui ne peuvent obtenir de certificat que par fraude, et à faire punir les individus qui affirment sous serment la vérité de signatures qu'ils savent souvent fausses, ainsi qu'on en a déjà eu des exemples.

LE BAZAR.

Le bazar de la Salle d'Azile St. Joseph est terminé... Qu'entendrons-nous, sinon que tout s'y est passé à la satisfaction de tous ceux qui l'ont honoré de leur présence. L'affluence était grande, chaque soir il y avait presse dans la grande salle, et nous y avons remarqué avec le plus grand plaisir les membres de presque toutes nos plus honorables familles, se confondant avec la foule des bons citoyens de la classe ouvrière qui ont voulu venir en si grand nombre déposer leur offrande pour la bonne œuvre. Tous les cœurs étaient contents, aussi toutes les bourses étaient ouvertes. On voyait qu'il s'agissait d'une œuvre importante pour le bien et l'honneur de la cité. Aussi M. l'Abbé Rousselot, tout plein de reconnaissance, nous charge-t-il d'offrir ses remerciements à tous, et particulièrement aux Messieurs, aux Dames et aux Demoiselles, qui ont travaillé avec un zèle si admirable au succès de ce bazar.

La collecte a été excellente: £350 sont tombés entre les mains de l'Abbé Rousselot qui, ajoutés aux £800 qu'il avait déjà, font £1,150; il ne lui manque donc plus que £250 ou £900 pour achever de payer l'établissement de la Salle d'Azile. Certainement la Providence qui l'a si bien servi jusqu'ici, lui viendra encore en aide, et nous, citoyens de Montréal, qui pouvons maintenant mieux juger du bien que cette œuvre est appelée à faire parmi nous, nous nous ferons un devoir et un plaisir de lui envoyer de nouvelles offrandes à mesure que les circonstances nous le permettront.

Disons en terminant que les exercices de la petite classe ont ravi tous ceux qui en ont été témoins, et que plus d'une fois on a vu couler des larmes d'attendrissement et d'admiration.

Quant aux rafles des objets, elles se sont faites avec beaucoup d'ordre: Mme. Berthelot a gagné le fameux cheval *Cent Louis*; M. Tambureau, la montre d'or; M. Gariépy, le vaisseau qui ne fait jamais naufrage; M. Flanagan, le magnifique prie-dieu; Mme. Ubaldé Handry, la tabatière en argent; M. Léger, la chaise d'or avec croix.

Il reste encore plusieurs objets précieux, tels que deux magnifiques oreillers, la table, la petite montre d'or, qui n'étaient pas montés à un chiffre assez haut, mais que l'on tirera dans deux ou trois mois, à une soirée que l'on se propose de donner, lorsque l'intérieur de la Salle d'Azile sera terminé.

N. B.—On vient de nous apprendre que Mme. Berthelot, après avoir reçu le fameux cheval lundi matin, s'est empressée de faire visiter à M. Rousselot pour lui dire gracieusement qu'elle était enchantée de l'avoir gagné, parce que cela lui procurait le plaisir de le lui rendre au profit de la Salle d'Azile.

Défrichement et Colonisation.

Le nouveau règlement sur la vente des terres de la Couronne contient une disposition que nous ne pouvons passer sous silence.

M. Vankoughnet a eu la pensée hardie de ne plus borner les ventes aux besoins des particuliers, mais d'opérer en bloc la vente d'un township.

Cette mesure est destinée à répondre aux exigences de l'émigration allemande: ce sont populations, en effet, émigrant, non pas isolément, comme les Français ou les Anglais, mais par groupes nombreux.

Arrivées sur un sol nouveau, elles aiment à y reproduire la paroisse qu'elles ont quittée, sans être troublées dans leurs habitudes, leurs mœurs, par le contact d'une race étrangère.

Ces hommes, en général sobres et vigoureux, sont, pour un pays, une acquisition précieuse, d'autant plus que la plupart ont des ressources suffisantes pour rendre rapides les progrès du défrichement.

Jusqu'à ce jour, cette émigration a traversé la Canada et s'est rendue vers l'Ouest, où elle a fondé plusieurs villages allemands.

Le plan de M. Vankoughnet est de retenir ces gens dans les limites du Canada, en leur offrant près de tous les avantages qu'ils trouveraient ailleurs.

Les terres seront cédées à 50 cents par acre, de manière à laisser au spéculateur un certain bénéfice après le paiement des frais d'arpentage.

Mais, en même temps, elles devront être défrichées, pour un tiers dans l'espace de deux ans, pour les deux tiers en sept ans, et d'une manière complète au bout de dix ans.

Si l'administration actuelle, et celles qui la remplaceront, exigent l'exécution rigoureuse de ces conditions, le pays n'aura pas à se plaindre du rabais opéré sur le prix du contrat primitif, car il est probable que la conséquence de cette mesure sera d'attirer sur les frontières, au Nord du Canada, une population honnête et laborieuse.

Guide de l'Instituteur.

Nous venons de voir la 5e édition d'un livre qui se recommande à tous nos instituteurs.

la loi des écoles en opération dans le Bas-Canada. C'est une encyclopédie élémentaire, qui présente, dans un texte clair et concis, les premières notions de toutes les branches des connaissances humaines.

Les premières éditions, tirées à un nombre considérable, ont été vite épuisées; c'est que ce livre joint au bon marché l'avantage de rester comme un conseiller utile entre les mains des enfants dont il tente la curiosité par la diversité des matières qui y sont contenues.

L'auteur est un homme aussi modeste qu'instruit, M. F. X. Valade, qui remplit avec un véritable mérite les fonctions d'Inspecteur d'École.

L'ouvrage a été édité par M. J. B. Rolland, libraire; nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'édition nouvelle a été revue avec soin.

Nous devons accuser réception du 9e numéro du volume des *Décisions des Tribunaux du Bas-Canada*. Nous n'avons qu'un mot à en dire, c'est que cette livraison est digne des précédentes.

Nous remercions les Editeurs qui ont bien voulu nous l'envoyer. Nous avons reçu également un chant qui a pour titre *La Montre-laise, Chant d'Union*: les paroles sont de M. Félix Vogeli; la musique a été écrite par M. Chs. W. Sabatier; M. Lovell en est l'éditeur.

REVUE DES JOURNAUX.

Le *True Witness*, du 21, nous rappelle dans une arène où nous pensions n'avoir plus à descendre; il essaie de rouvrir une discussion que nous croyions terminée.

Et, cependant, il n'est pas une des questions qu'il nous pose à laquelle nous n'ayons déjà répondu; il n'est pas un des actes politiques qu'il juge sur lequel nous n'ayons à notre tour donné notre opinion.

Par une tactique, dont nous avons le droit d'être surpris, au lieu de faire connaître à ses lecteurs les arguments que nous avons invoqués, notre confrère du *True Witness* reproduit ses sarcasmes et ses raisons, avec la force et le talent qui lui appartiennent.

Nous avons donné nos explications, nous avons posé nos légitimes réserves; nous avons dit ce qu'était pour nous l'alliance de M. McDonald et de la majorité protestante du Haut-Canada; de tout cela, notre confrère n'en tient aucun compte, comme s'il était résolu à ne rien entendre, rien écouter.

Si la condition politique de notre pays est telle, que nous, catholiques, nous ne puissions nous isoler qu'en nous condamnant à l'état d'une minorité à jamais impuissante, en sommes-nous donc responsables?

Il existe ailleurs de tels préjugés religieux, qu'il y ait des violences contre nous, même chez nos alliés, n'est-ce donc pas assez d'avoir à les subir, sans être accusés encore de lâcheté ou de trahison?

Vous même, si courageux pour nous dire avec qui vous n'êtes pas, dites-nous donc avec qui vous êtes. Il y a six mois à peine, lorsque M. McGee a rendu public, dans un manifeste, son alliance avec M. Brown, avez-vous osé le blâmer?

N'êtes-vous pas resté son ami, et l'ami de ses amis? Qu'avez-vous fait alors de ce prétendu courage d'un journaliste catholique, dont vous faites parade aujourd'hui?

Vous n'avez jamais été, dites-vous, l'allié de M. Brown; mais vous êtes l'organe de son allié, M. McGee. Qu'une semblable situation soit pénible à votre foi, nous le comprenons aisément; il vous fallait, il y a six mois, du courage et du désintéressement pour rompre avec M. McGee, lorsqu'il consuma une véritable trahison pour les intérêts de ses constituants catholiques?

Il convenait à l'autorité de votre talent de prendre en main le drapeau de l'Irlande, de dénoncer le péril, d'opposer aux calculs de l'ambition la foi simple et généreuse: tout cœur catholique vous eût applaudi.

Vous ne l'avez pas osé; et vous vous vengez aujourd'hui sur nous de l'embaras que vous cause une situation que vous ne pouvez défendre.

Raillez, tant qu'il vous plaira, l'ordre et les bons principes, vous ne ferez jamais croire à notre population que MM. McGee, Brown et Dorion en soient de meilleurs défenseurs que MM. Cartier et McDonald.

Une preuve que les irlandais catholiques ne partagent pas tous—les opinions de notre confrère, c'est que la majorité d'entre eux à Toronto a voté pour un orangiste M. Cameron, non par amour ni par respect pour ce triste candidat; mais comme nous l'aurions fait nous même, par horreur et crainte plus grande pour M. George Brown, qui personnellement, suivant nous, le parti le plus dangereux et le plus décidément hostile, au fond, au catholicisme. Une autre preuve qui tend à infirmer l'assertion du *True Witness*, c'est que nous avons vu MM. Drummond, McGee et O'Farrell se rencontrer à Saint-Sylvestre en compagnie d'orangistes et y recueillir la presque totalité des voix en faveur de M. Drummond.

Nous avons espéré une discussion utile avec notre ami du *True Witness*, nous croyons, maintenant, que cette discussion est impossible;—alors mieux vaut cesser de suite.

Encore un mot, notre confrère du *True Witness* parle des tartufes et des hypocrites: ne craint-il pas, à son tour, que son zèle imprudent ne serve d'abri à ceux qui voudraient faire trafic, à leur profit, des sentiments catholiques du Canada?

Il dénonce les dangers que le parti de l'ordre et des bons principes fait courir à la cause de la religion; et il ne voit pas le péril qu'il fait naître en inspirant de fausses alarmes à nos concitoyens.

Voilà que, grâce à quelques déclarations intéressées, des questions qui nous étaient heureusement étrangères, sont soulevées au milieu de nous: nous n'avons donc pas assez de nos propres divisions et de nos luttes héréditaires, sans aller adouber les passions et les préjugés d'autrui?

Si le péril était à nos portes, la chaire catholique ne le noncerait-elle pas; nos prêtres, nos pasteurs ne sont-ils pas les gardiens naturels et vigilants de notre foi?

Qui donc êtes-vous pour suspecter leur zèle en usurpant leur mission? Est-ce au moment où le péril s'éloigne, où nous avons le droit de nous croire vainqueurs dans une lutte à laquelle nous avons été convoqués, et dans laquelle la *Minerve* est fière de revendiquer sa part; est-ce au moment, disons-nous, où la démocratie vaincue désavoue son ancien programme, qu'il convient de faire naître des craintes imaginaires, ou de semer parmi nous les germes de dissensions qui devraient s'éteindre dans notre pays au lieu de s'y raviver.

Nous ne pouvons voir qu'un calcul détestable, ou un aveuglement, à transporter ainsi, au milieu de nos campagnes, ce qui a été pour d'autres peuples des éléments de mort et ce qui détruirait parmi nous toute union, toute concorde, si nous étions condamnés à fournir notre contingent à tous les partis du Vieux-Continent.

Pour notre part, lorsque notre clergé nous prêche la tolérance, la modération, le respect mutuel, nous n'hésitions pas à préférer cette large voie chrétienne aux exagérations d'un faux zèle.

En avons-nous moins de courage ou de foi? Non; mais nous nous rappelons ces paroles d'une femme à jamais illustre par sa piété et ses vertus: "Si vous dites la vérité dans sa juste mesure, en dégageant sa substance de tout alliage de passion humaine, vous n'êtes pas coupable des révoltes indignées qu'elle peut rencontrer; mais, si vous l'avez outrée, si vous la faites sortir de sa sainte impassibilité, si vous ne la maintenez pas dans les termes les plus sincères, vous êtes responsables de la révolte dont elle est l'objet et des conséquences qui peuvent en être la suite."

L'abondance des matières ne nous permet pas, aujourd'hui, de faire cette *Revue* aussi complète que nous le désirerions.

Nous nous contenterons d'ajouter que le *Herald* d'hier, 25, a publié deux lettres adressées à S. H. le Maire de Montréal par MM. McGee et A. A. Dorion, M. P. P.

Ces messieurs s'engagent à faire tous leurs efforts pour renverser la décision de la Reine et pour amener à Montréal, d'une manière permanente, le siège du gouvernement.

Nouvelles du Canada.

On a commencé hier à démolir la grille qui se trouve en face du Palais-de-Justice. On doit ainsi dégager le bâtiment neuf en faisant disparaître les restes de l'ancienne cour.

Aux Municipalités.—Nous attirons leur attention sur l'annonce de M. Jeddès, Courcier, qui se trouve plus loin et qui leur offre l'avantage de disposer de leurs débiteurs du fonds municipal consolidé. Avis aux intéressés.

Départ pour l'Europe.—MM. Joseph Beaudry, L. G. Fauteux et J. H. Dorval de la maison Brault et Dorval, sont partis lundi dernier pour l'Europe pour affaires commerciales.

La dernière assemblée mensuelle de la Société Historique de Montréal, M. l'Abbé H. Verreau, a été élu président de cette société en remplacement de feu M. le Commandeur J. Viger.

Quartier Est.—Les amis de M. Leclaire apprendront avec plaisir que ce monsieur veut bien se laisser de nouveau porter candidat pour ce quartier dans le Conseil-de-Ville. Inutile d'ajouter qu'il n'y aura pas de contestation.

et juge de la Cour Supérieure, un service à diner, partie d'argent et partie de porcelaine, comme souvenir et gage des services publics rendus par M. Chabot.

Quelques journaux américains parlent de l'intention qu'aurait le gouvernement britannique d'acquiescer, des Etats-Unis, la ville de Portland et la partie nord de l'Etat du Maine: on va jusqu'à dire que lord Lyons serait chargé de négocier cette affaire à Washington.

Les nouvelles pièces.—On nous a montré hier différentes pièces nouvelles dont on avait essayé d'effacer la valeur. Nous avons déjà mis nos lecteurs sur leur garde; qu'ils y fassent bien attention.

Pertes et dommages sur les lacs en 1858.—Le rapport annuel du bureau de commerce et d'assurances sur les lacs, de Buffalo, durant l'année qui vient de s'écouler, constate les pertes suivantes subies par les steamers et les bâtiments à voiles, savoir: avec leur chargement la somme de \$732,232—décroissement de \$655,200 relativement à l'année précédente. Le nombre de personnes qui ont perdu la vie durant la même année, s'élevait à 122, diminution de 368 comparativement à l'année dernière.

Un lit dans le *Courrier du Canada*.—Le gouvernement anglais vient d'accepter la nomination de M. Blancheton comme consul français au Canada.

Le consul aura pour résidence Québec, le premier port de mer de toutes les possessions britanniques en Amérique et la ville historique du Canada.

M. le consul sera reçu avec bonheur par tous les canadiens et par tous les citoyens de Québec au milieu desquels il doit résider.

Cette décision du gouvernement impérial, acceptée par notre souverain, sera un nouveau moyen de rapprochement entre les français de la vieille France et ceux de la nouvelle France, et aura pour effet d'inaugurer des relations commerciales importantes entre les deux pays.

Le 14 janvier, a eu lieu l'inauguration de la Branche du *Great Western*, conduisant de London à Sarum.—Une fête a été offerte à cette occasion aux directeurs de la compagnie par la Municipalité de Sarum.

Les amateurs Canadiens.—Décidément St Hyacinthe est au progrès. Nos jeunes amateurs viennent de faire l'acquisition de la bâtie connue sous le nom de Théâtre Marchesseau. De suite ils ont mis la bache en main et vont faire de cette bâtie un vrai théâtre, avec loges, galeries et parquet. Sous peu de jours, les travaux seront complétés. Le public de St Hyacinthe et des environs devra les encourager et leur montrer par là qu'il comprend les efforts que ces messieurs font pour lui procurer de passer quelques soirées agréables, car tout en recréant l'esprit, le théâtre est une école de mœurs, surtout quand le choix des pièces est fait d'une manière judicieuse.

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'au théâtre de Montréal, une famille canadienne viendra donner un concert dans notre cité. Cette troupe est composée de trois jeunes demoiselles du nom d'Olivier et de leur frère. Les journaux de Sherbrooke et de Richmond et quelques journaux des Etats-Unis parlent beaucoup en leur faveur. Leurs voix, disent-ils, sont fortes, distinctes et bien expressives. Nous ne doutons point que tous s'empresseront d'aller entendre et encourager ces jeunes artistes, surtout puisqu'ils sont canadiens.

Avis donc aux amateurs de bonne musique. D'ici ils se rendront, parait-il, à Montréal.—*Cour-de St. Hyacinthe*.

*Œuvre de la Propagation de la Foi*.—En attendant le compte détaillé de la *Recette* de la Propagation de la Foi pour le diocèse de Montréal, nous pouvons annoncer dès aujourd'hui que le montant des souscriptions recueillies cette année s'élève à plus de £1,300, chiffre qui n'avait pas encore été atteint jusqu'à présent.

Montréal nous a paru partager pour la somme de \$329, une somme considérable si on fait attention à toutes les collectes et bonnes œuvres qui ont eu lieu au sein de cette noble cité.

Feu.—Lundi matin, vers neuf heures, le feu s'est déclaré dans le bureau de W. E. Holmes, avocat, près de l'église St. Gabriel. Le feu a été occasionné par les étincelles qui, sortant du poêle qui était sans brasier, ont enflammé des copeaux ainsi que de la sciure de bois qui se trouvaient à proximité. La propriété appartenait à H. Taylor, écrivain, et était louée à plusieurs personnes qui y tenaient leurs bureaux. On évalue la perte à \$200, somme qui a été couverte par l'assurance du Phoenix.

Feu.—Nous regrettons d'apprendre que le feu a failli consumer l'établissement de notre confrère du *Pilot*. Grâce à de prompts secours on a pu bientôt s'en rendre maître.

Fausses alarmes.—Samedi soir les diverses stations des pompes ont été averties qu'un incendie venait de se déclarer dans la rue Chenneville, mais ce n'était heureusement qu'un feu de cheminée qui a été immédiatement éteint.

Entretenez fautes typographiques qui se sont glissées dans le compte rendu de M. Girouard il importe de rectifier celle-ci, au lieu de: C'est St. Origène & Co. Tertulien, lisez: C'est Origène, & Co.

Comité d'Ottawa.—Une assemblée des électeurs de ce comté a été convoquée dans le but d'adopter les mesures convenables pour appuyer la décision de Sa Majesté en faveur de la cité d'Ottawa comme siège du gouvernement. Peu de nous figureraient sur la requête adressée au Préfet (Warden) du comté. Les signatures étaient en grande partie les partisans de M. l'Appelleur.

Président.—J. O. Alfred Turgeon. Vice-Président.—A. Kimpson. Secrétaire-Trésorier.—Dr. Smallwood. Directeurs.—MM. Moodie, Léon Leclair, François Ouimet, John Lanagan, David Morris, Amable Leclair, Joseph Forget et les personnes suivantes ont été nommés pour remplir les emplois vacants, dans le bureau d'Agriculture, savoir:—Le Major Campbell, E. J. De Blois, P. E. Dostaler et John Yule, écuycrs.

Comité de Laval.—A une assemblée des membres de la société agricole du comté de Laval, tenue au village Ste. Rose le 20 courant, l'élection suivante pour l'année courante a eu lieu comme suit: Président.—Pierre Labelle, M. P. P. Vice-Président.—Michel Ouimet. Secrétaire-Trésorier.—Dr. Smallwood. Directeurs.—George Desnoyers, Olivier Paquette, J. B. Delors, jun., Félix Lavoye, L. A. Lahaye, Pierre Gravelle, Louis Bellefleur et les personnes suivantes ont été nommés pour remplir les emplois vacants, dans le bureau d'Agriculture, savoir:—Le major Campbell, E. J. De Blois, P. E. Dostaler et John Yule, écuycrs.

A une assemblée publique des membres de la société d'agriculture du comté de Soulanges tenue le 18 courant, les messieurs suivants ont été nommés Directeurs pour l'année courante: MM. Alexandre Ferry, Ecuier, de St. Ignace, Président; Ranald McDonald, de St. Polycarpe, Vice-Président; G. H. Dumessnil, de Côteau Landing, Secrétaire-Trésorier; Olivier Watier, des Cédres; François Lalonde, de St. Zotique; John Curry, jr. de St. Zotique; Abraham Charret, de St. Ignace; Alexander McDonald, de St. Polycarpe; Edouard St. Denis, de St. Clet; Léon A. Beaudet, de St. Ignace, Directeurs; et Alexander Ferry, Luc H. Masson, Dominique A. Coutlée, M. P. P. Benjamin W. Bridges, écuycrs, pour être membres de la chambre d'Agriculture du Bas Canada.

Les derniers froûds.—Le *Salem's Register* annonce que durant les derniers jours de la rigueur de l'hiver a sévi d'une manière si intense, il s'est manifesté dans la terre à une certaine profondeur, ainsi que sur la glace des fleuves, des craquements, inouis jusqu'alors. Un tilleul, par exemple situé dans Oliver Street, et d'une immense circonférence, a été fendu depuis les racines jusqu'au tronc avec un bruit semblable à une détonation d'artillerie.

NOUVELLES D'EUROPE. —Il est plus que jamais question en Italie d'un voyage que le pape ferait l'été prochain à Jérusalem. On s'efforce pour donner quelque crédit à cette supposition, sur les fréquentes communications télégraphiques entre le gouvernement papal et son commissaire M. Cialdi, chargé de surveiller la construction, à Newcastle, d'une frégate à vapeur, destinée au voyage de Palestine.

UNE NOUVELLE LIGNE Océanique.—Une lettre privée de Paris annonce qu'une compagnie française, organisée à l'instigation de l'Empereur, est sur le point d'acheter les vapeurs de la ligne Collins, afin d'établir une ligne régulière entre la France et New-York. Le gouvernement est convenu de payer une somme annuelle de 15,000,000 francs à la compagnie pour le transport des mailles.

—On annonce qu'un décret va paraître, autorisant une compagnie industrielle à creuser un bassin à Vaise (Lyon), pour servir de port à la navigation de la Saône, et qui sera contigu à la gare d'eau déjà existante en ces parages.

CORRESPONDANCES.

Nous publions avec plaisir la correspondance suivante: elle est le résultat d'une préoccupation générale pour les souffrances du pauvre.

Nous ne doutons pas un instant que la charité publique n'accueille cette idée; et les hommes de science, habitués à une vie de dévouement, s'empresseront de répondre à l'appel du public.

Le moyen proposé est l'un des plus efficaces et des plus économiques pour distribuer des secours qui peuvent arrêter les progrès du mal, de manière à ce que les familles ne perdent pas leurs soutiens, et qu'une contribution moins lourde retombe, en définitive, sur la bienfaisance publique.

Nous recommandons, d'une manière toute spéciale, la lettre suivante à l'attention des esprits sérieux et des cœurs charitables.

DISPENSARE CANADIEN—FRANÇAIS.

M. le Rédacteur, Le haut intérêt que votre feuille a toujours porté à la classe indigente, me laisse à espérer que vous ne refuserez pas d'y insérer les quelques lignes qui suivent, tant pour rendre justice à ce qui de droit que pour nous encourager ensemble de posséder au milieu de notre ville une institution canadienne-française, fondée



MÉDICALE DE L'EPOQUE.

M. KENNEDY, DE ROXBURY. A découvert dans nos herbes sauvages communs, un remède qui guérit TOUS LES ECZEMES, HÉMORRHOÏDES, DÉPÔTS LA SCROFULEUSE LA PLUS MALIGNE JUSQU'AU...

Témoignage de la part d'une jeune fille.

Mlle TAMER HODGSON, jeune fille des plus intéressantes et des plus accomplies, de Lacolle, C. E., était affectée d'une plaie suppurée sur la joue droite. Une telle plaie est toujours très-douloureuse, mais surtout la joue elle-même est déformée par les tumeurs et les suppurations qui l'entourent...

Compagnie Continentale d'Assurance.

CITE DE NEW-YORK. Bureau : No. 18, Wall Street. 1er. Juillet 1858, les personnes assurées participent dans les profits sans encourir aucuns risques quelconques.

ROUTE LA PLUS EXPÉDITIVE POUR BOSTON.

CHÉMIN DE FER DU VERMONT CENTRAL. 1858. ARRANGEMENT D'ÉTÉ. 1858. TRAINS LAISSANT MONTRÉAL à 2 heures et 4 1/2 P. M. Par le Train de 2 heures P. M., les Passagers couchent Northfield, et arrivent à Boston à 12 1/2; Worcester à 2 1/2; Springfield à 2 1/2; et New-York à 4 1/2 P. M.

TERREBONNE.

M. G. M. PREVOST, offre à VENDRE sa propriété avantageusement située sur la place publique de ce village, avec son commerce, son commerce de BIENS à cause de FACILITE on autrement de TRANNGIER LES PROCEDES, &c.

PAR JOHN LEEMING

CHAMBERLAIN ET THOMSON PROPRIÉTÉS AU NORD DE LA RUE SHERBROOKE. LES SOUSIGNÉS sont autorisés par les syndics des affaires ci-dessus, de recevoir des offres pour l'achat de la VILLA, RESIDENCE et LOT maintenant occupés par le Major Général Ord, ainsi que la propriété située sur la rue Sherbrooke adjoignant immédiatement cette résidence, on en disposera des deux ensembles ou séparément, à des conditions libérales de paiement.

VENTE PAR ENCAN.

PAR GRAHAM & SHAW Vente de Lots à Batir, de prix, sur les rues Sherbrooke et Dorchester. LES sousignés ont reçu instructions des représentants de feu ANNE PLATT de vendre par Encaen à leurs Chambres d'Encaen, Rue St. François Xavier, LUNDI, le TRINQUET UN de janvier, 1859, etc. etc. et bien entendu, ayant pour eux, Rues Sherbrooke et Dorchester. Les plans des propriétés peuvent être vus et l'on peut connaître toutes les particularités en s'adressant à M. GEORGE PLATT sur les lieux, de 2 à 4 h. P. M. ou aux Chambres d'Encaen des sousignés.

Ass. ance Ecosaise sur la Vie.

ONDEE EN 1838. CETTE ASSOCIATION est l'une des plus étendues qui soient au monde. Durant les trois dernières années, elle a eu, en adhésions, de trois mille nouvelles entrées de personnes dont la vie est assurée au montant de deux millions de livres sterling.

Compagnie d'Assurance

DE LIVERPOOL ET DE LONDRES. CAPITAL £2,000,000 STERLING. Etablie en 1836.—Autorisée par un Acte spécial du Parlement.

Bureau de Poste,

ARRIVÉE ET DEPART DES MALLES DE MONTRÉAL. Les lettres qui vont à destination de Montréal, arrivent par le train de 10 heures du matin, et sont distribuées à 11 heures.

Bureau de Poste,

ARRIVÉE ET DEPART DES MALLES DE MONTRÉAL. Les lettres qui vont à destination de Montréal, arrivent par le train de 10 heures du matin, et sont distribuées à 11 heures.

POUR 1859.

Almanach de l'Agriculture, Almanach du Peuple, Calendrier Ecclésiastique, Calendrier Civil. Prix 18 la grosse. En vente chez : AUCHEMIN & PAYETTE.

GRANDE VENTE

DE BIENS-FONDS. PROPRIÉTÉ LATOUR, SI BIEN CONNUE. LES SOUSIGNÉS ont reçu instruction d'offrir dans le marché, la VENTE IMMÉDIATE de cette

Association Bienveillante

DES POMPIERS DE MONTRÉAL. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION BIENVEILLANTE DES POMPIERS DE MONTRÉAL aura lieu MERCREDI SOIR prochain, le 26 courant, dans la MAISON DES TUDAUD (Hos House), Rue Craig.

COMPAGNIES D'ASSURANCES

IRVING & ARTIC, FEU ET DE LA NAVIGATION, Capital \$1,000,000. BUREAU à Montréal, 19, rue St. François-Xavier.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

DE LIVERPOOL ET DE LONDRES. CAPITAL £2,000,000 STERLING. Etablie en 1836.—Autorisée par un Acte spécial du Parlement.

BRANCHE CANADIENNE

BUREAU à Montréal, 19, rue St. François-Xavier. Les personnes, dans le Canada, qui ont l'intention de s'adresser à l'Assemblée Législative dans le but d'obtenir des BILLS PRIVÉS, ou de s'adresser à la Chambre des Communes, ont droit de privilège exclusif, ou conféré des pouvoirs collectifs pour des fins commerciales ou pour d'autres objets de profit, réglant les arpentages ou les bornages, ou se rattachant à tout ce qui peut affecter les droits de propriété d'autres personnes, sont par le présent notifiés qu'elles sont tenues par le présent de se faire inscrire dans la 'Gazette du Canada' et de leur intention dans la 'Gazette du Canada' en Anglais et en Français, ainsi que dans les deux langues dans un papier-nouvelles publié dans le District qui se trouve concerné; elles devront aussi transmettre copie du premier ainsi que du dernier de ces avis au Bureau des BILLS PRIVÉS, à Toronto.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes, dans le Canada, qui ont l'intention de s'adresser à l'Assemblée Législative dans le but d'obtenir des BILLS PRIVÉS, ou de s'adresser à la Chambre des Communes, ont droit de privilège exclusif, ou conféré des pouvoirs collectifs pour des fins commerciales ou pour d'autres objets de profit, réglant les arpentages ou les bornages, ou se rattachant à tout ce qui peut affecter les droits de propriété d'autres personnes, sont par le présent notifiés qu'elles sont tenues par le présent de se faire inscrire dans la 'Gazette du Canada' et de leur intention dans la 'Gazette du Canada' en Anglais et en Français, ainsi que dans les deux langues dans un papier-nouvelles publié dans le District qui se trouve concerné; elles devront aussi transmettre copie du premier ainsi que du dernier de ces avis au Bureau des BILLS PRIVÉS, à Toronto.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes, dans le Canada, qui ont l'intention de s'adresser à l'Assemblée Législative dans le but d'obtenir des BILLS PRIVÉS, ou de s'adresser à la Chambre des Communes, ont droit de privilège exclusif, ou conféré des pouvoirs collectifs pour des fins commerciales ou pour d'autres objets de profit, réglant les arpentages ou les bornages, ou se rattachant à tout ce qui peut affecter les droits de propriété d'autres personnes, sont par le présent notifiés qu'elles sont tenues par le présent de se faire inscrire dans la 'Gazette du Canada' et de leur intention dans la 'Gazette du Canada' en Anglais et en Français, ainsi que dans les deux langues dans un papier-nouvelles publié dans le District qui se trouve concerné; elles devront aussi transmettre copie du premier ainsi que du dernier de ces avis au Bureau des BILLS PRIVÉS, à Toronto.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.

AVIS

M. L. P. FONTAINE a été nommé Inspecteur de la Compagnie d'Assurance 'Great Western' de Philadelphie et est d'urgence autorisé à recevoir des applications et offrir des assurances pour la dite Compagnie.